Image not found or type unknown

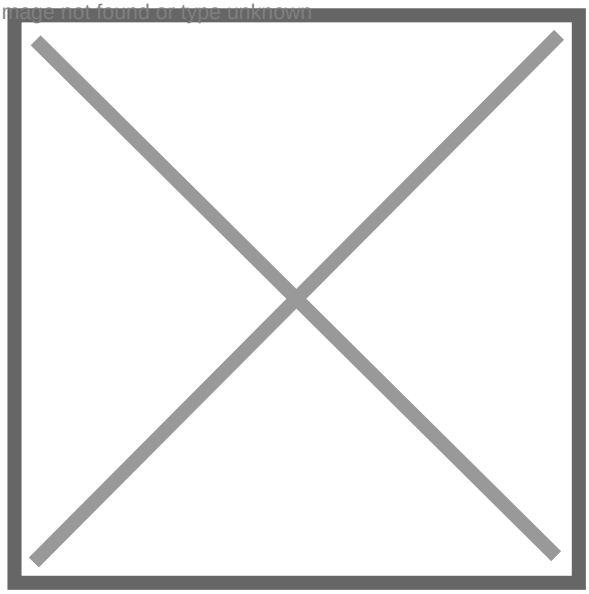

Tenue d'une AG en ces temps de confinement

Par **Amismusee**, le **04/11/2020** à **19:23**

Bonsoir,

Nous sommes une Association d'Amis de Musée.

Notre Assemblée Générale a été déplacée deux fois pour raison sanitaire. Elle est programmée pour le 19 novembre en visioconférence avec la participation en présentielle des membres du Bureau. Avec le nouveau confinement, elle ne peut plus se tenir comme prévu.

Quelles sont les solutions de rechange ?

Nos statuts, qui datent de 1923, ne disent rien sur la forme que doit prendre cette AG. Pourrait-elle se tenir par écrit dans la mesure où les statuts ne l’interdisent pas ? et sous quelles conditions ?

Par avance, merci pour votre aide.

Par **morobar**, le **05/11/2020** à **09:24**

Bjr,

Pourquoi "rechange " ?

La participation du bureau virtuelle ou présentielle n'est pas une condition de validité de l'AG

LAG en visio-conférence parait une bonne solution si acceptée pr tous.

En cas d'unanimité ne pas hésiter à proposer une modification statutaire en prévoyant diverses formes de convoction et tenue d'AG

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés